



Consultez nos sites : <http://droopy2.onera/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>  
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

## **Infos Cfdt - Avril 2017**

Négociations salariales 2017

# Négociations salariales 2017

Les négociations salariales 2017 se sont ouvertes le 13 mars et une seconde réunion a eu lieu le 18 avril. Lors de la première réunion la direction nous a fait part des points suivants :

- Respect absolu du calendrier des négociations pour mise en oeuvre de la politique salariale en juillet.
- Essayer de faire "mieux" que l'année dernière en montant à 1,7%
- Pas d'augmentations générales, tout en augmentations individuelles
- Mesures jeunes à poursuivre
- Retour de la monétisation de quelques jours CET

A la suite de cette annonce, la direction a écouté les revendications syndicales et répondu à quelques questions.

Pour la Cfdt, nous avons demandé de poursuivre sur la ligne de conduite engagée en 2015 et surtout en 2016, qui associe, pour tous les personnels, une AG et une AI, soit, en détail :

- une augmentation générale pour tous, y compris les doctorants.
- une augmentation générale unique de 30€ pour tous (20€ l'année dernière).
- masse de 1,3% pour les augmentations individuelles (1,0% l'année dernière).
- Revalorisation des plancher, plafond des primes semestrielles et mini des primes d'ancienneté.
- acter une augmentation de la part ONERA dans la mutuelle au 1er janvier 2018 pour la mise en oeuvre des nouveaux contrats "responsables" ; mesure à impact 0 pour 2017.
- revoir la position de l'ONERA sur les dépôts de jours sur le CET pour redonner de la souplesse quite à renégocier l'accord actuel (qui n'est plus appliqué).
- négocier un accord sur les dons de jours de congés (longues absences justifiées par l'accompagnement d'enfants malades, d'un conjoint ou ascendant, ...).

Nos revendications sont largement justifiées en regard de l'inflation qui repart à la hausse (0,6% en 2016 et probablement plus en 2017) et du contexte d'efforts demandés à l'ONERA (PSS, COP, réorganisation, ...).

Par ailleurs, la Cfdt a rappelé que le COP, validé et signé par les tutelles et ministre, prévoyait une provision de 2% par année pour la politique salariale et qu'il était hors de question que cet engagement ne soit pas respecté a fortiori dès la première année de sa mise en oeuvre. Si la tutelle ne se sent pas engagée par ce point, doit on se sentir obligé de respecter les baisses d'effectifs, la stagnation de la subvention, la hausse des ressources contractuelles, la baisse de la masse salariale, etc ?

Nous avons également rappelé que les politiques salariales sans augmentations générales, nous avons connu ça sous l'ère Maugars et tout le monde (ou presque ...) en a souffert.

Les syndicats ont demandé à la direction de revoir sa copie avec les tutelles.

Lors de la seconde réunion, la direction a présenté l'accord des tutelles pour 2% mais rien en plus. Elle a donc présenté un projet d'accord en conséquence avec :

- Non cadres : AG de 0,4% et AI à hauteur de 1,5%
- Cadres : AG de 0% et AI à hauteur de 1,9%
- Mesures jeunes (représentant environ 0,1%)

La CFDT ainsi que la CFTC et la CGT ont réaffirmé leur volonté d'une AG pour tous et fixe en euros.

Nous avons besoin d'une continuité sur plusieurs années dans les orientations de la politique salariale de l'ONERA. Les salariés ont besoin de savoir vers quoi on s'engage pour se projeter. On ne peut pas faire une année des AG à 20€ et l'année suivante pas d'AG, ... cela n'aurait aucun sens.

Cela reviendrait à remettre en cause et renier l'accord de 2016.

De la même façon, 0,4% d'AG pour les non cadres, c'est environ 6€ d'augmentation pour les plus bas salaires... Ridicule et cela revient à reprendre ce qu'on a donné en 2016. Il n'y a pas d'autre solution que de poursuivre avec des AG en euros. Sinon comment expliquer à des salariés qu'ils ont eu une augmentation plus importante avec une politique salariale à 1,5% en 2016 qu'avec une politique salariale à 2% en 2017 ?

La solidarité envers les plus bas salaires, ce n'est pas une année sur deux.

Les délais étant très contraints, la CFDT, la CFTC et la CGT ont prévu d'essayer de faire une proposition commune acceptable pour la direction et plus équitable pour les salariés.

Prochaines et dernières réunions, le vendredi 28 avril et le 11 mai.



<http://cfdt.onera.free.fr/>

*Tous vos commentaires peuvent être adressés par mail à l'adresse : [cfdt-central@onera.fr](mailto:cfdt-central@onera.fr)*